Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900625-20251211-2025_06_11-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Subvention de fonctionnement de l'Association Culture Pour Tous 2026

Délibération n°2025-06-11 | Conseil municipal du 11 décembre 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 11 décembre 2025 à vingt heures à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints,
M LUC BOURHIS, MME ANNE TALBOT, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Pouvoir :

M REMI MOAL donne pouvoir à M LUC BOURHIS
M CHRISTIAN MESSEIN donne pouvoir à MME CECILE NAY
MME GWENDOLINE GRISON donne pouvoir à MME LAURA THOMAS
MME EMILIE COMBOT donne pouvoir à MME SABRINA JAFFRE

Secrétaire de séance : MME ANNE TALBOT

Membres en exercice : 14

Exposé des motifs :

Madame le Maire rappelle que par la délibération n°11-07-2019 en date du 12 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la nouvelle convention de fonctionnement de la médiathèque municipale.
Celle-ci prévoit, entre autres, le versement de sommes ; pour l'achat d'ouvrages (2,50 € X le nombre d'habitant), pour l'achat de fourniture de fonctionnement (montant annuel fixe) et pour l'animation (sur présentation de justificatifs et plafonnée).
Pour l'année 2025, la contribution de la mairie est donc la suivante :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900625-20251211-2025_06_11-DE

OBJET	MONTANT UNITAIRE	PARTICULARITÉ	MONTANT TOTAL
Achat d'ouvrages	2,50 €	Montant par habitant (1134 au 01/01/2025)	2 835,00 €
Achat de fournitures de fonctionnement	700,00 €	Montant annuel	700,00 €
Budget animations		Montant maximal pour l'année sur présentation de justificatifs	*1 500,00 €*
Total (maximal)			**5 035,00 €**

Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de procéder au versement de cette subvention de fonctionnement pour l'année 2026.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire :

- AUTORISE le versement de la subvention de fonctionnement de l'Association Culture Pour Tous

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 13	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 11/12/2025
Le Maire,
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC 29 (Finistère)